

CONDITIONS D'ADMISSION

Pour une entrée en DE1 :

- Etre titulaire du diplôme d'état d'infirmier, ou d'une autorisation à exercer la profession d'infirmier en France.
- Avoir exercé pendant au minimum 3 ans.
- Présenter son projet professionnel argumenté.
- Candidater sur la plateforme e-candidat (dossier d'admissibilité) et réaliser un entretien d'admission avec les responsables du master.

Pour une entrée en DE2 :

- Avoir validé l'année de DE1
OU
selon le principe de Validation des Acquis Professionnels (VAP), comportant la constitution d'un dossier et la production d'une note de recherche, soumis à validation par la commission pédagogique du parcours.
- Candidater sur la plateforme e-candidat (dossier d'admissibilité) et réaliser un entretien d'admission avec les responsables du master.

informations
inscriptions

Juliette EKPE - Bureau 237/239
juliette.ekpe@univ-paris13.fr / 01 48 38 85 23

POUR PLUS D'INFORMATIONS

- Vie étudiante, frais d'inscription, ... : www.sorbonne-paris-nord.fr
Site du parcours : <http://formations.leps.univ-paris13.fr>

CONTACTS ET ACCÈS

Responsables de la formation :
Aurore MARGAT, aurore.margat@univ-paris13.fr, 01 48 38 76 84

Coordination pédagogique : Juliette EKPE
Bureau 237/239 - juliette.ekpe@univ-paris13.fr / 01 48 38 85 23

Orientation - Insertion professionnelle :
VOIE (Valorisation, Orientation et Insertion professionnelle de l'Etudiant)
Campus de Villetaneuse (Entrée ouest, sous les amphis 5, 6, 7) : 01 49 40 40 11
Campus de Bobigny (Bât. de l'Illustration, RDC, salle 18) : 01 48 38 88 38
www.univ-paris13.fr/orientation

Formation continue (FC) – Alternance (A) – Validation des acquis (VA) : CeDIP
(Centre du Développement et de l'Ingénierie de la Professionnalisation)
www.univ-paris13.fr/clarifier-son-projet-etre-accompagne
Bureau A103 RdC Bâtiment Lettres et Communication – Campus de Villetaneuse
01 49 40 37 64 - acc-cfc@univ-paris13.fr (FC - A) / 01 49 40 37 04 - svap-cfc@univ-paris13.fr (VA)

U.F.R. Santé Médecine Biologie Humaine - Léonard de Vinci

VENIR À SORBONNE PARIS NORD :

CAMPUS DE BOBIGNY / 1, rue de Chablis - 93017 Bobigny Cedex
Voiture, à partir de Paris : Porte de la Villette > Route du Bourget (N2) jusqu'au fort d'Aubervilliers Puis D27 (à droite) direction « Faculté de médecine ».
Coordonnées GPS - Latitude : 48.9148297 - Longitude : 2.417706299999634

Transports en commun :

Depuis Paris

- Métro Ligne 5 jusqu'au terminus Bobigny-Pablo Picasso puis Tramway 1 direction St-Denis jusqu'à l'arrêt Hôpital Avicenne.
- Métro Ligne 7 direction La Courneuve-8 mai 1945 jusqu'à l'arrêt Fort d'Aubervilliers puis Bus 134 ou Bus 234, arrêt Les Courtilières.
- Métro Ligne 7 jusqu'au terminus La Courneuve-8 mai 1945 puis Tramway 1 direction Bobigny-Pablo Picasso jusqu'à l'arrêt Hôpital Avicenne.

MASTER SANTÉ PUBLIQUE

Infirmier en Pratique Avancée

FORMATION
CONTINUE

Étudier
à
USPN

LEPS Laboratoire Éducatif
et Promotion de la Santé
UR 3412

L'infirmier en pratique avancée (IPA) dispose de compétences élargies par rapport à celles de l'infirmier diplômé d'Etat. Il participe à la prise en charge globale des patients dont le suivi lui est confié par un médecin.

Ce parcours universitaire de niveau master a pour objectifs de former des IPA autonomes, responsables, réflexifs et compétents, en permettant la **montée en compétences** requise à une pratique collaborative avec l'ensemble des acteurs du parcours de santé des patients et de leur entourage, dans une approche individuelle et populationnelle.

Il mène à l'obtention d'un diplôme d'Etat d'Infirmier en pratique avancée (DE IPA).

Le cursus dure deux ans (4 semestres). Les deux premiers semestres sont déclinés sous la forme d'un tronc commun (DE1). Les 3^{ème} et 4^{ème} semestres sont spécifiques au domaine d'intervention choisi (parmi 5). L'USPN propose 2 domaines d'intervention : les pathologies chroniques stabilisées et prévention (PCS), et la Psychiatrie et Santé mentale (PSM).

OBJECTIFS

L'IPA apporte son expertise et participe en collaboration avec l'ensemble des professionnels concourant à la prise en charge du patient, à l'organisation des parcours entre les soins de premier recours, les médecins spécialistes de premier ou deuxième recours et les établissements et services de santé ou médico-sociaux. L'IPA intervient dans le respect du parcours de soins du patient coordonné par un médecin traitant.

Nom du parcours :

- Pathologies chroniques stabilisées et prévention
- Psychiatrie et Santé mentale.

COMPÉTENCES VISÉES

A l'issu de sa formation, l'IPA sera capable :

- D'évaluer l'état de santé de patients en relais de consultations médicales pour des pathologies identifiées
- De définir et de mettre en œuvre le projet de soins du patient à partir de l'évaluation globale de son état de santé
- De concevoir et de mettre en œuvre des actions de prévention et d'éducation thérapeutique
- D'organiser les parcours de soin et de santé de patients en collaboration avec l'ensemble des acteurs concernés
- De mettre en place et de conduire des actions d'évaluation et d'amélioration des pratiques professionnelles en exerçant un leadership clinique
- De rechercher, d'analyser et de produire des données professionnelles et scientifiques

POURSUITE D'ÉTUDES / INSERTION PROFESSIONNELLE (MÉTIERS VISÉS)

Etudes :

- Poursuite vers une formation doctorale possible

Métiers :

L'infirmier en pratique avancée peut exercer en ambulatoire :

- au sein d'une équipe de soins primaires coordonnée par le médecin (par exemple en maison ou centre de santé) ;
- en assistance d'un médecin spécialiste, hors soins primaires.

L'IPA peut exercer également en établissement de santé, en établissement médico-social ou dans un hôpital

Le diplôme d'Etat permet d'exercer la profession d'infirmier en pratique avancée dans le domaine d'intervention correspondant à la mention obtenue.

ORGANISATION DE LA FORMATION

La formation est organisée autour de séminaires présentiels (composés de conférences, de temps de travaux de groupes et d'analyse de pratique, de temps de travaux personnels de recherche et de documentation et de simulation), de travail à distance via une plateforme numérique collaborative, et de stages.

Le cursus se déroule sur 2 années (4 semestres), chacune des années étant constituée de 60 ECTS. Les ECTS se répartissent sur l'ensemble du cursus (30 ECTS par semestre).



Master

1ÈRE ANNÉE

UE1 : Sciences Infirmière et Pratique Avancée

UE2 : Santé Publique

UE3 : Formation et analyse des pratiques professionnelles

UE4 : Clinique

UE5 : Responsabilité, éthique, déontologie et droit

UE6 : Anglais médical

UE7 : Méthodologie de travail

UE8 : Recherche

UE9 : Stage

2ÈME ANNÉE

UE11 : Anglais médical

UE12 : Bases fondamentales Pathologies chroniques stabilisées (PCS) OU Psychiatrie Santé mentale (PSM)

UE13 : Clinique PCS ou PSM

UE14 : Parcours de Santé PCS ou PSM

UE15 : Stage

UE16 : Mémoire